

ORIGINAL

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE





SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
MARDI 09 AVRIL 2024







PROCES-VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 09 AVRIL 2024 à 16H30

FICHE DE PRESENCE

NOM – PRENOMS	EMARGEMENTS
<p>Patrice SELLY Maire et Président du CCAS</p>	
<p>Vincent TERGEMINA Délégué à la santé</p>	
<p>Marie Michèle MARIAYE 2ème Adjointe déléguée à l'Action Sociale et lutte contre la pauvreté</p>	<p>Absente excusée</p>
<p>Ruddy VOULAMA Conseiller Municipal – Action en faveur des personnes porteuses de handicap</p>	
<p>Christelle HOAREAU Conseillère Municipale Vie associative et 3ème jeunesse</p>	<p>Absente excusée</p>
<p>Hans DIJOUX Conseiller Municipal - Opposition</p>	<p>Absent excusé</p>
<p>Patrick DALLEAU Conseiller Municipal Opposition</p>	<p>Absent</p>
<p>Catherine FONTAINE Représentante des personnes handicapées (Handistraction Sportive Bénédicte)</p>	

<p align="center">Alain DIDELOT Représentant des associations familiales (UDAF)</p>	
<p align="center">Marie Juliette ITEMA Représentante des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions (Secours Catholique)</p>	
<p align="center">Olga VAULBERT Représentante des associations de retraités et personnes âgées (ORIAPA)</p>	
<p align="center">Caroline DE FONDAUMIERE Personne qualifiée</p>	<p align="center">Absente excusée</p>
<p align="center">Gino VIDOT Représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions (Association ABDESS)</p>	<p align="center">Absent excusé</p>

<p>TRESORERIE</p>	
<p align="center">Edwige DESCHAMPS-SCHMITT Inspectrice Divisionnaire des Finances Publiques Conseiller aux Décideurs Locaux de la CIREST DRFIP DE LA REUNION</p>	

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Session ordinaire – Séance du 09 AVRIL 2024

Délibération :

Affaire n°01

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CA DU 19 MARS 2024

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Saint-Benoît dûment convoqué le 09 avril 2024 à 16h30 par Monsieur Patrice SELLY, Président du CCAS, s'est assemblé sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**, siégeant en qualité de Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Nombre de membres en exercice : 13.

PRESENTS : 7

M. Patrice SELLY
M. Vincent TERGEMINA
M. Ruddy VOULAMA
Mme Catherine FONTAINE
M Alain DIDELOT
Mme Marie Juliette ITEMA
Mme Olga VAULBERT

ABSENTS EXCUSÉS : 5

Mme Christelle HOAREAU
Mme Caroline DE FONDAUMIERE
M. Hans DIJOUX
M. Didier VIDOT
Mme Marie Michèle MARIAYE

ABSENTS: 1

M. Patrick DALLEAU

Secrétaire de séance : Monsieur Jean Fabien HOAREAU (Directeur du CCAS)

Mme Edwige DESCHAMP-SCHMITT représentante du *Comptable public* est présente.

Monsieur Patrice SELLY, Président du Centre Communal d'Action Sociale présente aux membres le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 19 mars 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :

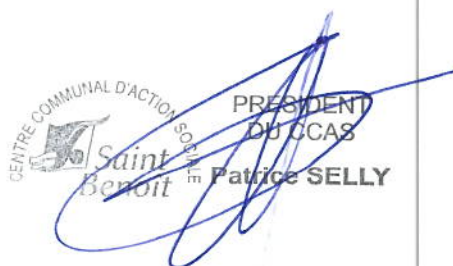
- **d'approuver à l'unanimité le Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 19 mars 2024 ;**

Fait et délibéré en séance le 09 avril 2024

Jean Fabien HOAREAU
Secrétaire de séance



Patrice SELLY
Président du Centre Communal d'Action Sociale



Acte rendu exécutoire

- Par transmission en Préfecture le :
- Et publication ou notification le :
- Mise en ligne sur le site Internet de la ville le :

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Session ordinaire – Séance du 09 AVRIL 2024

Délibération :

Affaire n°02

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 DU CCAS

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Saint-Benoît dûment convoqué le 09 avril 2024 à 16h30 par Monsieur Patrice SELLY, Président du CCAS, s'est assemblé sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**, siégeant en qualité de Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Nombre de membres en exercice : 13.

PRESENTS : 7

M. Patrice SELLY
M. Vincent TERGEMINA
M. Ruddy VOULAMA
Mme Catherine FONTAINE
M Alain DIDELOT
Mme Marie Juliette ITEMA
Mme Olga VAULBERT

ABSENTS EXCUSÉS : 5

Mme Christelle HOAREAU
Mme Caroline DE FONDAUMIERE
M. Hans DIJOUX
M. Didier VIDOT
Mme Marie Michèle MARIAYE

ABSENTS: 1

M. Patrick DALLEAU

Secrétaire de séance : Monsieur Jean Fabien HOAREAU (Directeur du CCAS)

Mme Edwige DESCHAMP-SCHMITT représentante du *Comptable public* est présente.

Monsieur Patrice SELLY, Président du Centre Communal d'Action Sociale rappelle aux membres du Conseil d'Administration qu'il est proposé aux membres du Conseil d'administration d'approuver le compte de gestion du Receveur municipal concernant le budget du CCAS pour l'exercice 2023. Après avoir procédé aux contrôles, il a été constaté une parfaite correspondance des valeurs entre le compte de gestion et le compte administratif de l'ordonnateur.

Madame Edwige DESCHAMP-SCHMITT, représentante du Comptable public présente les principaux éléments relatifs au compte de gestion du CCAS.

Un extrait de ces comptes avec les résultats de clôture au 31 décembre 2023 par section est présenté en annexe. Le document complet est mis à disposition au CCAS - Service Comptabilité.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :

- **d'approuver à l'unanimité le compte de gestion 2023 tel qu'il est présenté ;**

Fait et délibéré en séance le 09 avril 2024

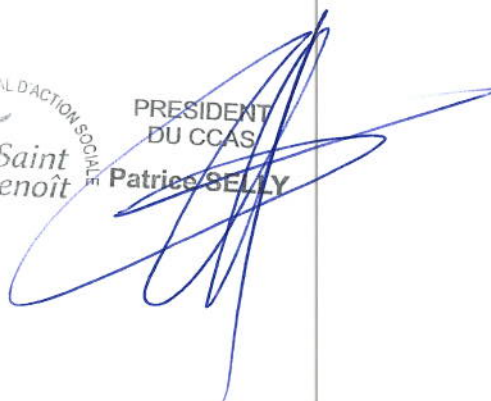
Jean Fabien HOAREAU
Secrétaire de séance



Patrice SELLY
Président du Centre Communal d'Action Sociale



PRESIDENT
DU CCAS
Patrice SELLY



Acte rendu exécutoire

- Par transmission en Préfecture le :
- Et publication ou notification le :
- Mise en ligne sur le site Internet de la ville le :

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

06100 - CCAS SAINT-BENOIT

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	56 427,22		9 556,23		65 983,45
Fonctionnement	231 149,80		-151 300,41		79 849,39
TOTAL I	287 577,02		-141 744,18		145 832,84
II - Budgets des services à caractère administratif 06101-SAAD CCAS ST BENOIT					
Investissement	17 351,98		5 000,09		22 352,07
Fonctionnement	55 135,44	38 252,16	70 491,34		87 374,62
Sous-total	72 487,42	38 252,16	75 491,43		109 726,69
TOTAL II	72 487,42	38 252,16	75 491,43		109 726,69
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	360 064,44	38 252,16	-66 252,75		255 559,53

06100 - CCAS SAINT-BENOIT

Exercice 2023

Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	205 035,33	2 605 553,19	2 810 588,52
Titres de recette émis (b)	43 608,11	2 126 549,94	2 170 158,05
Réductions de titres (c)		157 497,20	157 497,20
Recettes nettes (d = b - c)	43 608,11	1 969 052,74	2 012 660,85
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	205 035,33	2 605 553,19	2 810 588,52
Mandats émis (f)	34 051,88	2 124 546,45	2 158 598,33
Annulations de mandats (g)		4 193,30	4 193,30
Depenses nettes (h = f - g)	34 051,88	2 120 353,15	2 154 405,03
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	9 556,23	151 300,41	141 744,18
(h - d) Déficit			

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Session ordinaire – Séance du 09 AVRIL 2024

Délibération :

Affaire n°03

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU CCAS

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Saint-Benoît dûment convoqué le 09 avril 2024 à 16h30 par Monsieur Patrice SELLY, Président du CCAS, s'est assemblé sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**, siégeant en qualité de Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Nombre de membres en exercice : 13.

PRESENTS : 7

M. Patrice SELLY
M. Vincent TERGEMINA
M. Ruddy VOULAMA
Mme Catherine FONTAINE
M. Alain DIDELOT
Mme Marie Juliette ITEMA
Mme Olga VAULBERT

ABSENTS EXCUSÉS : 5

Mme Christelle HOAREAU
Mme Caroline DE FONDAUMIERE
M. Hans DIJOUX
M. Didier VIDOT
Mme Marie Michèle MARIAYE

ABSENTS: 1

M. Patrick DALLEAU

Secrétaire de séance : Monsieur Jean Fabien HOAREAU (Directeur du CCAS)

Mme Edwige DESCHAMP-SCHMITT représentante du *Comptable public* est présente.

Il est soumis à l'approbation du Conseil d'administration, le Compte Administratif 2023 du CCAS.

Le compte administratif constitue le bilan financier de l'ordonnateur. Il retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'année et permet ainsi de déterminer, section par section, le résultat de l'exercice.

Le résultat cumulé du compte administratif du CCAS est de 145 832,84 € (avec reprise de l'excédent comptable 2023).

Cet excédent est caractérisé par des versements de subventions arrivées en fin d'année concernant :

- Le projet d'épicerie sociale (pour 86 000€) dont la réalisation est prévue en 2024
- Le projet d'animation « nous bouge ansamb » (pour 45 000€) dont la réalisation est également prévue en 2024.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	2 120 353,01 €	34 051,88 €
RECETTES	1 924 052,74 €	43 608,11 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2023 (RECETTES - DEPENSES)	-151 300,341€	9 556,23 €
REPRISE DE RESULTAT EXERCICE 2022	231 149,80 €	56 427,22 €
RESULTAT DE CLOTURE 2023	79 849.39 €	65 983,45 €
RESULTAT DE CLOTURE CUMULE (FONCTIONNEMENT – INVESTISSEMENT)		145 832,84 €

Vous trouverez en annexe le détail du compte administratif 2023 du CCAS. La maquette détaillée du compte administratif est mise à disposition au CCAS – Service comptabilité.'

Après en avoir délibéré, et hors de la présence du Président du CCAS le Conseil d'administration décide :

- **d'approuver à l'unanimité le compte administratif 2023 du CCAS tel qu'il est présenté ;**

Fait et délibéré en séance le 09 avril 2024

Jean Fabien HOAREAU
Secrétaire de séance



Patrice SELLY
Président du Centre Communal d'Action Sociale



Acte rendu exécutoire

- Par transmission en Préfecture le :
- Et publication ou notification le :
- Mise en ligne sur le site Internet de la ville le :

COMPTE ADMINISTRATIF DU CCAS 2023

MPUTATION	LIBELLE		BP 2023	MANDATE 2023
DENPENSES / F				
011 Charges à caractère général				
6042	Achats prest. Services	011	30 000,00	24 489,58
60421	Achats prest. Services	011	2 371,28	2 532,72
60611	Eau et assainissement	011		
60622	Carburants	011	9 500,00	9 620,59
60623	Alimentation	011	8 700,00	12 087,82
60628	Autres fournitures	011	8 700,00	7 658,69
606281		011		154,42
60632	Petits équipements	011	9 000,00	1 479,13
60636	Vêtements de travail	011	1 500,00	693,67
6064	Fournitures administratives	011	7 000,00	4 861,35
6132	Locations immobilières	011	7 000,00	5 445,74
6135	Locations mobilières	011	15 600,00	6 902,92
61551	Entretien et repartion Vehicule	011	4 000,00	4 479,10
6156	Maintenance	011	13 000,00	11 307,70
6161	Prime multirisques (Assurance)	011	10 000,00	5 492,94
6182	Document.générale & technique	011	2 500,00	2 898,50
6184	Versmts à organisme de formation	011	11 500,00	12 715,75
6188	Autres frais divers	011	2 500,00	0,00
6231	Annonces et insertions	011	4 000,00	2 603,00
6232	Fêtes et cérémonies	011	52 000,00	46 523,89
6236	Catalogues et imprimés	011		2 325,81
6251	Voyages et déplacements	011	7 000,00	5 541,69
6256	Missions	011	1 800,00	368,00
6261	Frais d'affranchissement	011	800,00	480,09
6262	Frais de télécommunication	011	4 000,00	9 626,67
627	Services bancaires & assimilés	011	100,00	0,14
6281	Concours divers (cotisations)	011	3 500,00	1 895,68
TOTAL 011:			216 071,28	182 185,59
012 Charges de personnel et frais assimilés				
6331	Versement de transport	012		
6332	Cotisations versées au FNAL	012	5 000,00	1 055,92
6336	Cot.centre nal & centres gest	012	25 000,00	18 994,62
64111	Rémunération principale	012	407 000,00	408 680,68
64131	rémunération principale (non Titulaire)	012	808 993,00	594 288,30
64168		012	48 650,00	42 534,26
6451	Cotisations à l'URSSAF	012	129 340,00	197 307,01
6453	Coti. Aux caisses de retraite	012	92 000,00	89 652,15
6456		012		1 523,00
6474		012		8 056,00
64831		012		7 982,60
TOTAL 012:			1 515 983,00	1 370 074,54

IMPUTATION	LIBELLE		BP 2023	MANDATE 2023
DEPENSES / F				
042 opération d'ordre				
6811	Dot. amor Immob. In & corp.	042	38 848,30	38 848,30
TOTAL 042 :			38 848,30	38 848,30
65 Autres charges de gestion courante				
6532	Frais de missions des élus	65	10 000,00	4 615,98
6561	Secours urgence	65	16 500,00	25 520,65
6562	Aides Financieres	65	373 804,81	196 330,88
65681	Aides en Matériaux	65		
65687		65	212 000,00	117 648,72
657363	Etablissement services rattachés à caractère administratives	65	218 345,80	180 000,00
6574		65		5 000,00
658	Charges div.gestion courante	65		1,19
TOTAL 65 :			830 650,61	529 117,42
67 Charges exceptionnelles				
673		67		127,30
678	Autres charges exceptionnelles	67	4 000,00	
TOTAL 67 :			4 000,00	127,30
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT			2 605 553,19	2 120 353,15

IMPUTATION	LIBELLE		BP 2023	MANDATE 2023
RECETTES / F				
002	Résultat de fonct. Reporté	002	231 149,80	231 149,80
013 atténuation de charges				
6459	Remboursement charges SS & prévoyance	013	23 400,00	
TOTAL 013 :			23 400,00	0,00
70 Ventes produits. Prestation				
70601	Portage de repas	70		
70841	Aux budgets annexes	70	413 483,00	250 195,78
TOTAL 70 :			413 483,00	250 195,78
74 Dotations et participations				
74718	autres participations état	74	0,00	85 963,48
7473				61 000,00
74731	Subvention Départ	74	518 520,39	158 082,90
7474	Communes	74	1 366 000,00	1 391 000,00
74781	participations CAF			
74782	Participations CRC	74	0,00	7 148,92
748	Autres attributions et participations	74	53 000,00	
TOTAL 74 :			1 937 520,39	1 703 195,30
75 Produits divers gestion courante				
758	Produits divers de gestion courante	75	0,00	15 661,66
TOTAL 75 :				15 661,66
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT			2 605 553,19	2 200 202,54

TOTAL RECETTES - DEPENSES FONCTIONNEMENT MANDATEES 79 849,39

MPUTATION	LIBELLE		BP 2023	MANDATE 2023
EPENSES / I				
20 Immobilisaton incorporelles				
205	I	20	11 347,30	1 766,08
TOTAL 20 :			11 347,30	1 766,08
21 Immobilisation corporelles				
2135			40 000,00	
2181	Installation générales agence/amenag dive	21	13 500,00	2 283,17
2182	Matériel de transport	21	97 400,00	17 800,00
2183	Matériel bureau & Informatique	21	18 000,00	8 990,69
2184	Mobilier	21	13 788,03	3 003,94
2188	Autres	21	11 000,00	208,00
TOTAL 21 :			193 688,03	32 285,80
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT			205035,33	34 051,88

RECETTES / I				
001	Résultat d'invest. Reporté	001	56 427,22	56 427,22
10 Dotations, Fonds divers et réverses				
10222	FCTVA		4 759,81	4 759,81
TOTAL 10 :			4 759,81	4 759,81
13				
1311	Département			
1318	Autres		105 000,00	
TOTAL 13 :			105 000,00	0,00
040 Opération d'ordre				
2805		040	621,17	621,17
28181	Installation générales agence/amenag dive	040	2 432,03	2 432,03
28182	Matériel de transport	040	14 980,20	14 980,20
28183	Matériel bureau & Informatique	040	13 284,62	13 284,62
28184	Mobilier	040	2 633,65	2 633,65
28188	Autres	040	4 896,63	4 896,63
TOTAL 040 :			38 848,30	38 848,30
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT			205035,33	100 035,33

TOTAL RECETTES - DEPENSES INVESTISSEMENT MANDATEE 65 983,45

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Session ordinaire – Séance du 09 AVRIL 2024

Délibération :
Affaire n°04
AFFECTATION DU RESULTAT 2023 DU CCAS

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Saint-Benoît dûment convoqué le 09 avril 2024 à 16h30 par Monsieur Patrice SELLY, Président du CCAS, s'est assemblé sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**, siégeant en qualité de Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Nombre de membres en exercice : 13.

PRESENTS : 7

M. Patrice SELLY
M. Vincent TERGEMINA
M. Ruddy VOULAMA
Mme Catherine FONTAINE
M. Alain DIDELOT
Mme Marie Juliette ITEMA
Mme Olga VAULBERT

ABSENTS EXCUSÉS : 5

Mme Christelle HOAREAU
Mme Caroline DE FONDAUMIERE
M. Hans DIJOUX
M. Didier VIDOT
Mme Marie Michèle MARIAYE

ABSENTS: 1

M. Patrick DALLEAU

Secrétaire de séance : Monsieur Jean Fabien HOAREAU (Directeur du CCAS)

Mme Edwige DESCHAMP-SCHMITT représentante du *Comptable public* est présente.

Monsieur Patrice SELLY, Président du Centre Communal d'Action Sociale rappelle aux membres du Conseil d'Administration que l'affectation du résultat est présentée comme suit :

	RESULTAT 2023 A AFFECTER	AFFECTATION RESULTAT 2024 (EN RECETTES)		
		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
		ARTICLE : 001	ARTICLE : 1068	ARTICLE : 002
BUDGET PRINCIPAL CCAS				
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	231 149,80€			79 849 ,39€
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	56 483,85€	65 983,45€		

Il est donc proposé d'affecter le résultat 2023 du CCAS pour :

- 79 849,39€ en reprise de résultat en fonctionnement ;
- 65 983,45€ en reprise de résultat en investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :

- d'approuver à l'unanimité l'affectation du résultat de l'année 2023 du CCAS, telle que présentée ci-dessus.

Fait et délibéré en séance le 09 avril 2024

Jean Fabien HOAREAU

Secrétaire de séance



Patrice SELLY

Président du Centre Communal d'Action Sociale



Acte rendu exécutoire

- Par transmission en Préfecture le :
- Et publication ou notification le :
- Mise en ligne sur le site Internet de la ville le :

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Session ordinaire – Séance du 09 AVRIL 2024

Délibération :
Affaire n°05
BUDGET PRIMITIF DU CCAS – EXERCICE 2024

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Saint-Benoît dûment convoqué le 09 avril 2024 à 16h30 par Monsieur Patrice SELLY, Président du CCAS, s'est assemblé sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**, siégeant en qualité de Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Nombre de membres en exercice : 13.

PRESENTS : 7

M. Patrice SELLY
M. Vincent TERGEMINA
M. Ruddy VOULAMA
Mme Catherine FONTAINE
M. Alain DIDELOT
Mme Marie Juliette ITEMA
Mme Olga VAULBERT

ABSENTS EXCUSÉS : 5

Mme Christelle HOAREAU
Mme Caroline DE FONDAUMIERE
M. Hans DIJOUX
M Didier VIDOT
Mme Marie Michèle MARIAYE

ABSENTS: 1

M. Patrick DALLEAU

Secrétaire de séance : Monsieur Jean Fabien HOAREAU (Directeur du CCAS)

Mme Edwige DESCHAMP-SCHMITT représentante du *Comptable public* est présente.

Monsieur Patrice SELLY, Président du Centre Communal d'Action Sociale rappelle aux membres du Conseil d'Administration que le budget primitif pour l'année 2024 s'élève à 2.986.461,63 € dont 2.803.367,39€ pour la section de fonctionnement et 183.310,90 € pour la section d'investissement. Ce projet de budget 2024 tient compte des principales orientations budgétaires présentées au dernier Conseil d'administration du 19 mars 2024. Il se présente en grande masse sous la forme suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	CUMUL
DEPENSES	2.803.367,39 €	183.310,90 €	2 986.461,63 €
RECETTES	2.803.367,39 €	183.310,90 €	2 986.461,63 €

Crédits prévus en dépenses et recettes par chapitre dans la section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	2023	2024	Recettes de fonctionnement	2023	2024
	Crédits Prévus	Crédits Prévus		Crédits Prévus	Crédits Prévus
011 - Charges à caractère général	216.071,28 €	225.283,34 €	13 - Atténuation de charges	23.400,00 €	
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1.515.983,00 €	1.616.188,00 €	70 - Pds des services du domaine et vente divers	413.483,00 €	417.418,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	832.345,80 €	922.679,39 €	74 - Dotations, subventions et participations	1.937.520,39 €	2.252.100,00 €
67 - Charges spécifiques	4.000,00 €	2.000,00 €	002 - Résultat de fonctionnement reporté	231.149,80 €	79.849,39 €
68 - Dotations aux provisions		2.000,00 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2.605.553,19 €	2.803.367,39 €
040 - Opérations d'ordre	38.848,30 €	35.216,66 €			
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2.605.553,19 €	2.803.367,39 €			

Crédits prévus en dépenses et recettes par chapitre dans la section d'investissement :

Dépenses d'investissement	2023	2024	Recettes d'investissement	2023	2024
	Crédits Prévus	Crédits Prévus		Crédits Prévus	Crédits Prévus
20 - Immobilisation Incorporelles	11.347,30 €	6.283,68 €	13 - Subventions d'investissement	105.000,00 €	80.000,00 €
21 - Immobilisations Corporelles	193.688,03 €	177.027,22 €	10 - Dotations, Fonds divers et réservés	4.759,81 €	2.110,79 €
040 - Opérations d'ordre	0,00 €		040 - Opérations d'ordre	38.848,30 €	35.216,66 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	205.035,33 €	183.310,90 €	001 - Résultat investissement reporté	56.427,22 €	65.983,45 €
			TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	205.035,33 €	183.310,90 €

Vous trouverez en annexe le détail par chapitre.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :

- d'approuver à l'unanimité le budget primitif du CCAS de l'exercice 2024 tel qu'il est présenté ;

Fait et délibéré en séance le 09 avril 2024

Jean Fabien HOAREAU

Secrétaire de séance



Patrice SELLY

Président du Centre Communal d'Action Sociale



PRESIDENT
DU CCAS
Saint
Benoît
Patrice SELLY

Acte rendu exécutoire

- Par transmission en Préfecture le :
- Et publication ou notification le :
- Mise en ligne sur le site Internet de la ville le :

BUDGET PRIMITIF CCAS 2024

DEPENSES / F

IMPUTATION	FONCTION	SERVICE	LIBELLE	BP 2024
011 Charges à caractere général				
	020	ADM		6 000,00 €
	418	ANIM		3 500,00 €
6041	4238	PAS	Achats d'études	4 750,00 €
	424	SOL		500,00 €
	425	PAH		4 750,00 €
60622	020	ADM	Carburants	9 700,00 €
	020	ADM		4 000,00 €
	4238	PAS		5 500,00 €
60623	424	SOL	Alimentation	2 000,00 €
	418	ANIM		5 000,00 €
	425	PAH		5 500,00 €
	020	ADM		2 200,00 €
	418	ANIM		1 000,00 €
60628	4238	PAS	Autres fournitures non stockées	2 500,00 €
	424	SOL		500,00 €
	425	PAH		3 500,00 €
	020	ADM		500,00 €
60632	418	ANIM	Fournitures de petit équipement	500,00 €
	4238	PAS		250,00 €
	425	PAH		250,00 €
60636	020	ADM	Habillement et vetements de travail	800,00 €
6064	020	ADM	Fournitures administratives	4 900,00 €
6132	020	ADM	Location immobilières	6 000,00 €
	020	ADM		1 700,00 €
61351	418	ANIM	Location matériel roulant	1 000,00 €
	424	SOL		1 000,00 €
	4238	PAS		2 000,00 €
61358	020	ADM	Location matériel autres	2 183,34 €
61551	020	ADM	Entretien matériel roulant	4 500,00 €
6156	020	ADM	Maintenance	6 350,00 €
6161	020	ADM	Multirisque - Assurance	6 000,00 €
6182	020	ADM	Documentation générale et technique	3 000,00 €
6184	020	ADM	Versements a organisme de formation	11 000,00 €
6188	020	ADM	Autres frais divers	
6231	020	ADM	Annonces et insertions	2 800,00 €
	020	ADM		1 000,00 €
6232	418	ANIM	Fete et ceremonies	4 000,00 €
	4238	PAS		91 000,00 €
	425	PAH		1 000,00 €
6236	020	ADM	Catalogues et imprimés	
6261	020	ADM	Frais d'affranchissement	550,00 €
6262	020	ADM	Frais de télécommunication	10 000,00 €
627	020	ADM	Services bancaires et assimilés	100,00 €
6281	020	ADM	Concours divers (cotisations)	2 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 011 :				225 283,34 €

012 Charge de personnel et frais assimilés

6332	020 4238 424 425	DRH	Cotisations versees au F.N.A.L	2 500,00 €
6336	020 4238 424 425	DRH	Cotisations CNFPT et CDGFPT	30 000,00 €
64111	020 4238 424 425	DRH	Rémunération principal titulaire	455 000,00 €
64112	020 4238 424 425	DRH	SFT. indemnité de résidence	654 000,00 €
64113	020 4238 424 425	DRH	NBI	50 000,00 €
64131	020 4238 424 425	DRH	Rémunération non titulaire	260 000,00 €
64136	4238	DRH	Indéménités liées à la perte d'emploi	3 500,00 €
64168	4238 424 020	DRH	Autres emplois aidés	130 000,00 €
6451	4238 424 020	DRH	Cotisations à L'URSSAF	16 188,00 €
6453	424 425	DRH	Cotisations aux caisses de retraites	15 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 012 :				1 616 188,00 €

042 Opération d'ordre

6811	020	ADM	Dot. Amor Immob. In & corp.	35 216,66 €
TOTAL CHAPITRE 042 :				35 216,66 €

65 Autres charges de gestion courante

65133	424	SOL	Secours d'urgence	135 304,53 €
64134	424	SOL	Aides	600 000,00 €
65138	424	SOL	Autres secours	
65322	020	ADM	Frais de mission et de déplacement	10 219,86 €
657381	020	ADM	Subv. Fonc. Autres établissement publics locaux	170 000,00 €
65748	020	ADM	Subv. Fonc. Autres personnes droits privé	
65818	020	ADM	Droits d'utilisation informatique nuage autres	5 150,00 €
65888	020	ADM	Amendes fiscales et pénales - Autres	2 005,00 €
TOTAL CHAPITRE 65 :				922 679,39 €

67 Charges spécifiques

673	020	ADM	Titres annules sur exercices antérieures	2 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 67 :				2 000,00 €

68 Dotations aux provisions

6817	020	ADM	Dot. Prov. Dépréc. Atif	2 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 67 :				2 000,00 €

TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT

2 803 367,39 €

RECETTES / F

IMPUTATION		SERVICE	LIBELLE	BP 2024
------------	--	---------	---------	---------

002 Résultat de fonct, Reporté**79 849,39 €****70 Produits des services, du domaine et ventes divers**

70841	020	DRH	Mise à disposition personnel BA, régie	471 418,00 €
TOTAL CHAPITRE 70 :				471 418,00 €

74 Dotations et participations

7473	424	SOL	Participation Departement	500 000,00 €
74748	020	ADM	Participation au Communes	1 576 000,00 €
747818	020	ADM	Autres participation Etat	35 100,00 €
74888	424	EPIS	Autres	141 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 74 :				2 252 100,00 €

75 Autres produits de gestion courante

75888		ADM	Autres	
TOTAL CHAPITRE 75 :				- €

TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT**2 803 367,39 €****TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT - TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT****- €**

BUDGET PRIMITIF CCAS 2024

DEPENSES / I

IMPUTATION	FONCTION	SERVICE	LIBELLE	BP 2024
------------	----------	---------	---------	---------

20 Immobilisation incorporelles

2051	020	ADM	Concessions, droits similaires	6 283,68 €
TOTAL CHAPITRE 20 :				6 283,68 €

21 Immobilisation corporelles

21351	020	ADM	Bâtiment publics	
2181	020	ADM	Installation générales agencements/aménagements	4 277,22 €
21828	020	ADM	Matériel de transport	10 000,00 €
21838	020	ADM	Matériel de bureau & informatique	12 250,00 €
21848	020	ADM	Mobilier	60 500,00 €
2188	020	ADM	Autres	90 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 21 :				177 027,22 €

TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT

183 310,90 €

RECETTES / I

IMPUTATION	FONCTION	SERVICE	LIBELLE	BP 2024
------------	----------	---------	---------	---------

001 Résultat d'invest, Reporté

65 983,45 €

10 Dotations, fonds divers et réserves

10222	020	ADM	FCTVA	2 110,79 €
TOTAL CHAPITRE 10 :				2 110,79 €

040 Opération d'ordre

2805	020	ADM	Participation Département	1 504,20 €
28181	020	ADM	Installation générales agencement/amenagement	3 573,62 €
28182	020	ADM	Matériel de transport	18 540,20 €
28183	020	ADM	Matériel de bureau & informatique	5 359,90 €
28184	020	ADM	Mobilier	3 364,66 €
28188	020	ADM	Autres	2 874,08 €
TOTAL CHAPITRE 74 :				35 216,66 €

13 Subventions D'investissement

1311		EPIS	Département	60 000,00 €
75888	020	ADM	Autres	20 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 75 :				80 000,00 €

TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT

183 310,90 €

TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT - TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT

- €

TOTAL BUDGET PREV. FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT 2024

2 986 678,29 €

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Session ordinaire – Séance du 09 AVRIL 2024

Délibération :

Affaire n°06

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 DU SAAD

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Saint-Benoît dûment convoqué le 09 avril 2024 à 16h30 par Monsieur Patrice SELLY, Président du CCAS, s'est assemblé sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**, siégeant en qualité de Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Nombre de membres en exercice : 13.

PRESENTS : 7

M. Patrice SELLY
M. Vincent TERGEMINA
M. Ruddy VOULAMA
Mme Catherine FONTAINE
M. Alain DIDELOT
Mme Marie Juliette ITEMA
Mme Olga VAULBERT

ABSENTS EXCUSÉS : 5

Mme Christelle HOAREAU
Mme Caroline DE FONDAUMIERE
M. Hans DIJOUX
M. Didier VIDOT
Mme Marie Michèle MARIAYE

ABSENTS: 1

M. Patrick DALLEAU

Secrétaire de séance : Monsieur Jean Fabien HOAREAU (Directeur du CCAS)

Mme Edwige DESCHAMP-SCHMITT représentante du *Comptable public* est présente.

Monsieur Patrice SELLY, Président du Centre Communal d'Action Sociale rappelle aux membres du Conseil d'Administration qu'il est proposé aux membres du Conseil d'administration d'approuver le compte de gestion du Receveur municipal concernant le budget annexe du SAAD pour l'exercice 2023.

Madame Edwige DESCHAMP-SCHMITT, représentante du Comptable public présente les principaux éléments relatifs au compte de gestion du SAAD.

Après avoir procédé aux contrôles, il a été constaté une parfaite correspondance des valeurs entre le compte de gestion et le compte administratif de l'ordonnateur.

Vous trouverez en annexe un extrait de ces comptes avec les résultats de clôture au 31 décembre 2023 par section. Le document complet est mis à disposition au CCAS - Service Comptabilité.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :

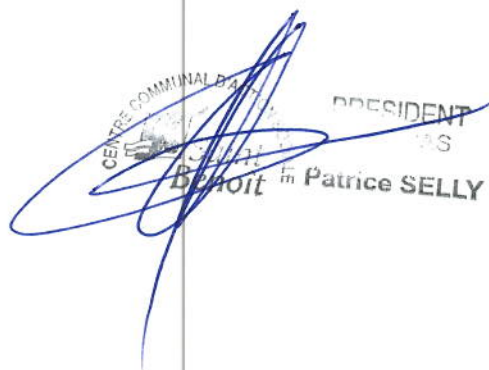
- **d'approuver à l'unanimité le compte de gestion 2023 du SAAD tel qu'il est présenté ;**

Fait et délibéré en séance le 09 avril 2024

Jean Fabien HOAREAU
Secrétaire de séance



Patrice SELLY
Président du Centre Communal d'Action Sociale



Acte rendu exécutoire

- Par transmission en Préfecture le :
- Et publication ou notification le :
- Mise en ligne sur le site Internet de la ville le :

06101 - SAAD CCAS ST BENOIT

Exercice 2023

Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	115 304,94	619 963,28	735 268,22
Titres de recette émis (b)	97 952,96	495 908,01	593 860,97
Réductions de titres (c)	0,00	68 771,00	68 771,00
Recettes nettes (d = b - c)	97 952,96	427 137,01	525 089,97
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	115 304,94	619 963,28	735 268,22
Mandats émis (f)	92 952,87	356 645,67	449 598,54
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Depenses nettes (h = f - g)	92 952,87	356 645,67	449 598,54
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	5 000,09	70 491,34	75 491,43
(h - d) Déficit			

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Session ordinaire – Séance du 09 AVRIL 2024

**Délibération :
Affaire n°07
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU SAAD**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Saint-Benoît dûment convoqué le 31 août 2023 à 16h45 par Monsieur Patrice SELLY, Président du CCAS, s'est assemblé sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**, siégeant en qualité de Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Nombre de membres en exercice : 13.

PRESENTS : 7

M. Patrice SELLY
M. Vincent TERGEMINA
M. Ruddy VOULAMA
Mme Catherine FONTAINE
M. Alain DIDELOT
Mme Marie Juliette ITEMA
Mme Olga VAULBERT

ABSENTS EXCUSÉS : 5

Mme Christelle HOAREAU
Mme Caroline DE FONDAUMIERE
M. Hans DIJOUX
M. Didier VIDOT
Mme Marie Michèle MARIAYE

ABSENTS: 1

M. Patrick DALLEAU

Secrétaire de séance : Monsieur Jean Fabien HOAREAU (Directeur du CCAS)

Mme Edwige DESCHAMP-SCHMITT représentante du *Comptable public* est présente.

Après en avoir délibéré et hors de la présence du Président le Conseil d'administration décide :

- d'approuver à l'unanimité le compte administratif 2023 du SAAD tel qu'il est présenté en annexe ;

Fait et délibéré le 09 avril 2024

Jean Fabien HOAREAU

Secrétaire de séance



Patrice SELLY

Président du Centre Communal d'Action Sociale



ENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Saint Benoît
PRESIDENT DU CCAS
Patrice SELLY

Acte rendu exécutoire

- Par transmission en Préfecture le :
- Et publication ou notification le :
- Mise en ligne sur le site Internet de la ville le :

Il est soumis à l'approbation du Conseil d'administration, le Compte Administratif 2023 du SAAD.

Le compte administratif constitue le bilan financier de l'ordonnateur. Il retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'année et permet ainsi de déterminer, section par section, le résultat de l'exercice.

S'agissant du compte administratif du SAAD, le résultat budgétaire de l'exercice, présente un excédent de 75 491,43€. Après reprise des excédents budgétaires de 2022 de 34 235,26€ (16 883,28€ en fonctionnement et de 17 351,98€ en investissement), le résultat budgétaire cumulé 2023 est de 109 726,69€.

Il se présente en grande masse suivant le tableau ci-dessous :

COMPTÉ ADMINISTRATIF DU SAAD 2023					
FONCTIONNEMENT					
		CHARGES	PRODUITS		
011	Charges courante d'exploitation	94 092,13 €	176 903,81 €	017	Produit de la tarification
012	Charge du personnel	259 725,88 €	250 233,20 €	018	Autres produits relatifs à l'exploitation
016	Charge de structure	2 827,66 €		019	Produit relatif à l'exploitation
			16 883,28 €	R 002	reprise des résultats N-1
TOTAL DES CHARGES		356 645,67 €	444 020,29 €	TOTAL DES PRODUITS	
INVESTISSEMENT					
		CHARGES	PRODUITS		
20	Immobilisation incorporelles	- €	38 252,16 €	10	apport et dotations
21	Immobilisation corporelles	92 952,87 €	59 700,80 €	13	Subvention d'investissement
			17 351,98 €	R 001	reprise des résultats N-1
TOTAL DES CHARGES		92 952,87 €	115 304,94 €	TOTAL DES PRODUITS	
Résultat de l'exercice 2023					
TOTAL PRODUITS - CHARGES = 109726,69€					

Vous trouverez en annexe le détail du compte administratif 2023 du SAAD. La maquette détaillée du compte administratif est mise à disposition au CCAS – Service comptabilité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU SAAD

IMPUTATION	LIBELLE	BP 2023	MANDATE
DEPENSE / F			
011 CHARGES A CARACTERE GENRAL			
60621	Combustibles et carburants	3 960,00	0,00
60622	Produits entretien	4 500,00	0,00
60623	Fournitures d'atelier		
6063	Alimentation	145 000,00	92 674,73
6256	Missions	3 000,00	
6262	Frais de télécommunication	3 170,28	
6287	Remboursement de frais	4 100,00	0,00
6288	Autres	31 000,00	1 417,40
TOTAL 011:		194 730,28	94 092,13
012 CHARGES DU PERSONNEL			
6215	Personnel affecté à l'établissement	413 483,00	250 195,78
6228			9 530,10
TOTAL 012:		413 483,00	259 725,88
016 DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE			
61353	Location materiel de transport	16 627,86	
61561	Maintenance		2 300,21
6161	Primes d'assurances	2 280,32	526,00
627	Services bancaires et assimilés		1,45
TOTAL 016:		18 908,18	2 827,66
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		627 121,46	356 645,67
IMPUTATION	LIBELLE	BP 2022	MANDATE
002 Reprise des resultat		16 883,28	16 883,28
017 PRODUIT DE LA TARIFICATION			
7331111	PDT a la charge du dep SAAD		
7331411		229 900,00	125 917,37
73412	SAAD Pers Agees (Beneficiaires)	77 906,00	46 759,14
7388	Autres (CGSS/CRC)	11 000,00	4 227,30
TOTAL 017 :		318 806,00	176 903,81
018 AUTRE PRODUIT RELATIF A EXPLOITATION			
6479	Remboursement sur autres charges soci	18 100,00	
7488	Autres subventions et participations	261 374,00	250 233,20
7588	autres produits divers de gestion	4 800,00	0,00
TOTAL 018 :		284 274,00	250 233,20
019 PROD. FIANCE. EXCEPTIONNEL NON ENCAISS			
78662	Immobilisations financières		0,00
TOTAL 10 :		0,00	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		619 963,28	444 020,29
TOTAL RECETTES - DEPENSES FONCTIONNEMENT			87 374,62
IMPUTATION	LIBELLE	BP 2022	MANDATE
DEPENSES / I			
20 IMMOBILISATION INCORPORELLES			
205	Concessions & droits similaires brevets	2 000,00	0,00
TOTAL 20 :		2 000,00	
21 IMMOBILISATION CORPORELLES			
2181		2 960,97	
2182	Matériel de transport	67 569,75	64 471,62
2183	Materiel bureau & informatique	3 548,44	0,00
2184	Mobilier	3 725,78	0,00
2188	Autres	35 500,00	28 481,25
TOTAL 21 :		7 274,22	92 952,87
TOTAL DEPENSES DE INVESTISSEMENT		9 274,22	92 952,87
RECETTES / I			
001 Résultat de d'investissement reporté			
001 Solde D'exécution de la section d'investissemen		17 351,98	17 351,98
10 APPORT ET DOTATION			
10682	Réserves affectees a investissement	38 252,16	38 252,16
TOTAL 10 :		38 252,16	38 252,16
13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT			
13188	Subv Autres (CGSS)	59 700,80	59 700,80
TOTAL 13 :		59 700,80	59 700,80
TOTAL RECETTES DE INVESTISSEMENT		38 252,16	115 304,94
TOTAL RECETTES - DEPENSES INVESTISSEMENT			22 352,07

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Session ordinaire – Séance du 09 AVRIL 2024

Délibération :
Affaire n°08
AFFECTATION DU RESULTAT 2023 DU SAAD

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Saint-Benoît dûment convoqué le 09 avril 2024 à 16h30 par Monsieur Patrice SELLY, Président du CCAS, s'est assemblé sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**, siégeant en qualité de Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Nombre de membres en exercice : 13.

PRESENTS : 7

M. Patrice SELLY
M. Vincent TERGEMINA
M. Ruddy VOULAMA
Mme Catherine FONTAINE
M. Alain DIDELOT
Mme Marie Juliette ITEMA
Mme Olga VAULBERT

ABSENTS EXCUSÉS : 5

Mme Christelle HOAREAU
Mme Caroline DE FONDAUMIERE
M. Hans DIJOUX
M. Didier VIDOT
Mme Marie Michèle MARIAYE

ABSENTS: 1

M. Patrick DALLEAU

Secrétaire de séance : Monsieur Jean Fabien HOAREAU (Directeur du CCAS)

Mme Edwige DESCHAMP-SCHMITT représentante du *Comptable public* est présente.

Monsieur Patrice SELLY, Président du Centre Communal d'Action Sociale rappelle aux membres du Conseil d'Administration que l'affectation du résultat est présentée comme suit :

	RESULTAT 2023 A AFFECTER	AFFECTATION RESULTAT 2024 (EN RECETTES)		
		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
		ARTICLE : 001	ARTICLE : 10682	ARTICLE : 002
BUDGET ANNEXE SAAD				
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	16 883,28 €			87 374,62 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	17 351,98 €	22 352,07€		

Il est donc proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2023 de 87 374,62 € du SAAD en reprise de résultat en fonctionnement.

L'excédent d'investissement 2023 de 22 352,07€ est affecté en reprise de résultat en investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :

- d'approuver à l'unanimité l'affectation du résultat de l'année 2023 du SAAD telle que présentée ci-dessus ;

Fait et délibéré en séance le 09 avril 2024

Jean Fabien HOAREAU
Secrétaire de séance



Patrice SELLY
Président du Centre Communal d'Action Sociale



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Saint Benoit
PRESIDENT DU CCAS
Patrice SELLY

Acte rendu exécutoire

- Par transmission en Préfecture le :
- Et publication ou notification le :
- Mise en ligne sur le site Internet de la ville le :

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Session ordinaire – Séance du 09 AVRIL 2024

Délibération :
Affaire n°09
BUDGET PRIMITIF DU SAAD – EXERCICE 2024

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Saint-Benoît dûment convoqué le 09 avril 2024 à 16h30 par Monsieur Patrice SELLY, Président du CCAS, s'est assemblé sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**, siégeant en qualité de Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Nombre de membres en exercice : 13.

PRESENTS : 7

M. Patrice SELLY
M. Vincent TERGEMINA
M. Ruddy VOULAMA
Mme Catherine FONTAINE
M. Alain DIDELOT
Mme Marie Juliette ITEMA
Mme Olga VAULBERT

ABSENTS EXCUSÉS : 5

Mme Christelle HOAREAU
Mme Caroline DE FONDAUMIERE
M. Hans DIJOUX
M. Didier VIDOT
Mme Marie Michèle MARIAYE

ABSENTS: 1

M. Patrick DALLEAU

Secrétaire de séance : Monsieur Jean Fabien HOAREAU (Directeur du CCAS)

Mme Edwige DESCHAMP-SCHMITT représentante du *Comptable public* est présente.

Monsieur Patrice SELLY, Président du Centre Communal d'Action Sociale rappelle aux membres du Conseil d'Administration que Le budget primitif pour l'année 2024 du SAAD s'élève à 721.021,33 € dont 670 392,72 € pour la section de fonctionnement et 50. 628,61 € pour la section d'investissement. Ce projet de budget 2024 tient compte des principales orientations budgétaires présentées au dernier Conseil d'administration du 19 mars 2024. Il se présente en grande masse sous la forme suivante :

BUDGET PRIMITIF DU SAAD 2024					
FONCTIONNEMENT					
		CHARGES	PRODUITS		
011	Charges courante d'exploitation	162 608,02 €	401 077,94 €	017	Produit de la tarification
012	Charge du personnel	471 418,00 €	170 000,00 €	018	Autres produits relatifs à l'exploitation
016	Charge de structure	8 090,16 €	11 940,16 €	019	Produit financiers, produits exceptionnels et produits non
	DOTATION AMORTISSEMENTS	28 276,54 €	87 374,62 €	R 002	reprise des résultats N-2
TOTAL DES CHARGES		670 392,72 €	670 392,72 €	TOTAL DES PRODUITS	
INVESTISSEMENT					
		CHARGES	PRODUITS		
13	Subvention d'investissement	11 940,16 €		10	apport et dotations
21	Immobilisation incorporelles	6 611,91 €	28 276,54 €	28	amortissements
21	Immobilisation corporelles	32 076,54 €		13	subventions d'investissement
			22 352,07 €	R 001	reprise des resultats N-1
TOTAL DES CHARGES		50 628,61 €	50 628,61 €	TOTAL DES PRODUITS	

Vous trouverez en annexe le budget primitif détaillé.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :

- **d'approuver à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2024 du SAAD tel qu'il est présenté.**

Fait et délibéré en séance le 09 avril 2024

Jean Fabien HOAREAU
Secrétaire de séance



Patrice SELLY
Président du Centre Communal d'Action Sociale



Acte rendu exécutoire

- Par transmission en Préfecture le :
- Et publication ou notification le :
- Mise en ligne sur le site Internet de la ville le :

BUDGET PRIMITIF DU SAAD 2024			
IMPUTATION	LIBELLE	BP 2023	BP 2024
DEPENSE / F			
011 CHARGES A CARACTERE GENRAL			
60621	Combustibles et carburants	3 960,00	
60622	Produits entretien	4 500,00	
60623	Fournitures d'atelier		800,00
6063	Alimentation	145 000,00	144 312,00
6256	Missions	3 000,00	
6262	Frais de télécommunication	3 170,28	
6287	Remboursement de frais	4 100,00	
6288	Autres	31 000,00	17 496,02
TOTAL 011:		194 730,28	162 608,02
012 CHARGES DU PERSONNEL			
6215	Personnel affecté à l'établissemen	413 483,00	471 418,00
6228			
TOTAL 012:		413 483,00	471 418,00
016 DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE			
61353	Location materiel de transport	16 627,86	1 900,00
61561	Maintenance		4 000,00
6161	Primes d'assurances	2 280,32	2 000,00
627	Services bancaires et assimilés		50,00
68112	Immobilisations corporelles		28 276,54
68174	Dotations dépréciation des créances		140,16
TOTAL 016:		18 908,18	36 366,70
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		627 121,46	670 392,72
IMPUTATION	LIBELLE	BP 2022	BP 2024
002 Reprise des résultat		16 883,28	87 374,62
017 PRODUIT DE LA TARIFICATION			
7331111	PDT a la charge du dep SAAD		298 099,94
7331411		229 900,00	
73412	SAAD Pers Agees (Beneficiaires)	77 906,00	96 978,00
7388	Autres (CGSS/CRC)	11 000,00	6 000,00
TOTAL 017 :		318 806,00	401 077,94
018 AUTRE PRODUIT RELATIF A EXPLOITATION			
6479	Remboursement sur autres charge	18 100,00	
7488	Autres subventions et participatio	261 374,00	170 000,00
7588	autres produits divers de gestion	4 800,00	
TOTAL 018 :		284 274,00	170 000,00
019 PROD. FIANCE. EXCEPTIONNEL NON ENCAISS			
777	Quote-part des subvent ^o d'inves. virées au resultat de		11940,16
TOTAL 019 :			11 940,16
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		619 963,28	670 392,72
TOTAL RECETTES - DEPENSES FONCTIONNEMENT			0,00
IMPUTATION	LIBELLE	BP 2022	BP 2024
DEPENSES / I			
13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT			
13988	Autres subventions		11 940,16
TOTAL 10 :		0,00	11 940,16
20 IMMOBILISATION INCORPORELLES			
205	Concessions & droits similaires br	2 000,00	6 611,91
TOTAL 20 :		2 000,00	6 611,91
21 IMMOBILISATION CORPORELLES			
2181		2 960,97	6 500,00
2182	Matériel de transport	67 569,75	10 500,00
2183	Materiel bureau & informatique	3 548,44	4 500,00
2184	Mobilier	3 725,78	4 300,00
2188	Autres	35 500,00	6 276,54
TOTAL 21 :		7 274,22	32 076,54
TOTAL DEPENSES DE INVESTISSEMENT		9274,22	50 628,61
RECETTES / I			
001 Résultat de d'investissement reporté			
001 Solde D'exécution de la section d'investis:		17 351,98	22 352,07
10 APPORT ET DOTATION			
10682	Réserves affectees a investisseme	38 252,16	
TOTAL 10 :		38 252,16	
13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT			
13188	Subv Autres (CGSS)	59 700,80	
TOTAL 13 :		59 700,80	
28 AMORTISSEMENT			
28181	Installations générales agencements, aménagements		1 141,59
28182	Matériel de transport		12 894,32
28183	Matériel de tbureau et matériel informatique		
28188	Autres immobilisations corporelles		14 240,63
TOTAL 28 :		0,00	28 276,54
TOTAL RECETTES DE INVESTISSEMENT		38252,16	50 628,61
TOTAL RECETTES - DEPENSES INVESTISSEMENT			0,00
TOTAL FONCTIONNEMENT INVESTISSEMENT BP 2024			721 021,33

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Session ordinaire – Séance du 09 AVRIL 2024

**Délibération :
Affaire n°10
DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Saint-Benoît dûment convoqué le 09 avril 2024 à 16h30 par Monsieur Patrice SELLY, Président du CCAS, s'est assemblé sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**, siégeant en qualité de Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Nombre de membres en exercice : 13.

PRESENTS : 7

M. Patrice SELLY
M. Vincent TERGEMINA
M. Ruddy VOULAMA
Mme Catherine FONTAINE
M. Alain DIDELOT
Mme Marie Juliette ITEMA
Mme Olga VAULBERT

ABSENTS EXCUSÉS : 5

Mme Christelle HOAREAU
Mme Caroline DE FONDAUMIERE
M. Hans DIJOUX
M. Didier VIDOT
Mme Marie Michèle MARIAYE

ABSENTS: 1

M. Patrick DALLEAU

Secrétaire de séance : Monsieur Jean Fabien HOAREAU (Directeur du CCAS)

Mme Edwige DESCHAMP-SCHMITT représentante du *Comptable public* est présente.

Monsieur Patrice SELLY, Président du Centre Communal d'Action Sociale rappelle aux membres du Conseil d'Administration que La Commission permanente du CCAS est appelée à siéger au minimum une fois par mois afin d'examiner les demandes d'aides sociales facultatives et de se prononcer sur les décisions d'attribution, il est proposé de faire évoluer sa composition.
Pour rappel, en vertu de l'article 19 du décret du 6 mai 1995, cette commission est composée pour moitié de conseillers municipaux et pour moitié de membres nommés.

A ce jour, la Commission permanente est composée comme suit :

Membres élus	Membres nommés
- Mme HOAREAU Christelle	Mme DEFONDAUMIERE Caroline
- Mme MARIAYE Marie Michèle	Mr DIDELOT Alain
- Mr VOULAMA Ruddy	Mme VAULBERT Olga

Il est donc proposé à l'assemblée de porter le nombre de membres élus à quatre et de membres nommés également à quatre.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :

- d'approuver à l'unanimité les candidatures de Monsieur Vincent TERGEMINA et de Monsieur Didier VIDOT ;
- de modifier le règlement d'attribution des aides sociales facultatives (article 7.2 - mode de gestion) relative à la composition des membres de la Commission permanente ;
- d'autoriser le Président ou son/sa représentant(e) à signer tout document s'y afférent.

Fait et délibéré en séance le 09 avril 2024

Jean Fabien HOAREAU
Secrétaire de séance



Patrice SELLY
Président du Centre Communal d'Action Sociale



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Saint-Jean
Président
DU CCAS
Patrice SELLY

Acte rendu exécutoire

- Par transmission en Préfecture le :
- Et publication ou notification le :
- Mise en ligne sur le site Internet de la ville le :

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Session ordinaire – Séance du 09 SEPTEMBRE 2023

Délibération :
Affaire n°11
AIDE EXCEPTIONNELLE « CYCLONE BELAL »

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Saint-Benoît dûment convoqué le 09 avril 2024 à 16h30 par Monsieur Patrice SELLY, Président du CCAS, s'est assemblé sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**, siégeant en qualité de Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Nombre de membres en exercice : 13.

PRESENTS : 7

M. Patrice SELLY
M. Vincent TERGEMINA
M. Ruddy VOULAMA
Mme Catherine FONTAINE
M. Alain DIDELOT
Mme Marie Juliette ITEMA
Mme Olga VAULBERT

ABSENTS EXCUSÉS : 5

Mme Christelle HOAREAU
Mme Caroline DE FONDAUMIERE
M. Hans DIJOUX
M. Didier VIDOT
Mme Marie Michèle MARIAYE

ABSENTS: 1

M. Patrick DALLEAU

Secrétaire de séance : Monsieur Jean Fabien HOAREAU (Directeur du CCAS)

Mme Edwige DESCHAMP-SCHMITT représentante du *Comptable public* est présente.

Monsieur Patrice SELLY, Président du Centre Communal d'Action Sociale rappelle aux membres du Conseil d'Administration que Suite au passage du « Cyclone Béal » sur l'île le 16 janvier 2024 et afin de faire face à la forte affluence et à la forte demande exprimée par la population bénédicte, des aides d'urgence en colis alimentaire ou d'un montant maximum de 100 € ont été accordées sur conditions de ressources. A cet effet, le Conseil départemental dans le cadre du PST 3 (avance sur le PST à hauteur maximal de 100 000€) et les bailleurs sociaux au travers de la TFPB (subvention totale de 60 000€) se sont engagés à soutenir le CCAS par l'attribution de subventions.

Il est fait état aux membres du Conseil d'administration que dans le cadre de cette aide exceptionnelle 1 182 demandes ont été traitées pour un montant total de 71 670€ à ce jour. Des colis alimentaires ont également été attribués à 300 bénéficiaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité :

- de prendre acte de ces aides d'urgence accordées dans le cadre du passage du cyclone Béal ;

Fait et délibéré en séance le 09 avril 2024

Jean Fabien HOAREAU
Secrétaire de séance



Patrice SELLY
Président du Centre Communal d'Action Sociale



Acte rendu exécutoire

- Par transmission en Préfecture le :
- Et publication ou notification le :
- Mise en ligne sur le site Internet de la ville le :

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Session ordinaire – Séance du 09 AVRIL 2024

Délibération :

Affaire n°12

CHAPITRE « FETES ET CEREMONIES » ET ACTIONS FESTIVES DU CCAS

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Saint-Benoît dûment convoqué le 31 août 2023 à 16h45 par Monsieur Patrice SELLY, Président du CCAS, s'est assemblé sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**, siégeant en qualité de Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Nombre de membres en exercice : 13.

PRESENTS : 7

M. Patrice SELLY
M. Vincent TERGEMINA
M. Ruddy VOULAMA
Mme Catherine FONTAINE
M. Alain DIDELOT
Mme Marie Juliette ITEMA
Mme Olga VAULBERT

ABSENTS EXCUSÉS : 5

Mme Christelle HOAREAU
Mme Caroline DE FONDAUMIERE
M. Hans DIJOUX
M. Didier VIDOT
Mme Marie Michèle MARIAYE

ABSENTS: 1

M. Patrick DALLEAU

Secrétaire de séance : Monsieur Jean Fabien HOAREAU (Directeur du CCAS)

Mme Edwige DESCHAMP-SCHMITT représentante du *Comptable public* est présente.

Monsieur Patrice SELLY, Président du Centre Communal d'Action Sociale rappelle aux membres du Conseil d'Administration que le CCAS est appelé à organiser différentes actions festives en cours d'année (repas des Séniors, repas des retraités, bal la poussière, ...) ou à attribuer des chèques/bons cadeaux à l'occasion d'actions d'entraide ou de solidarité (fête des mères, fête des pères, arbre de Noël,...).

Cette liste étant non exhaustive du fait de la grande diversité des dépenses que génère cette activité et afin de répondre aux exigences réglementaires en matière de dépenses, il est précisé que d'une manière générale, il s'agit de :

- L'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant traits aux fêtes et cérémonies, telles que par exemple le repas des Séniors offert aux aînés de la commune (alimentation, animation, fournitures diverses ...), les colis des Noël ...
- Les fleurs, les gerbes, les médailles, les coupes, les coffrets et chèques cadeaux, et autres présents offerts à l'occasion de divers événements et notamment les décès...

Ces dépenses sont imputées sur le compte 6232 « fêtes et cérémonies ».

L'ensemble de ces manifestations et actions sont proposées dans le cadre d'actions de solidarité ou encore afin de soutenir le pouvoir d'achat des différents bénéficiaires. Elles sont réalisées sur la base de critères sociaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **d'approuver d'une manière générale l'organisation et la mise en oeuvre de ces actions ;**
- **de donner pouvoir au Président pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents ;**
- **d'affecter les dépenses énumérées ci-dessus sur le compte 6232.**

Fait et délibéré en séance le 09 avril 2024

Jean Fabien HOAREAU
Secrétaire de séance



Patrice SELLY
Président du Centre Communal d'Action Sociale



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Saint-Benoît
PRESIDENT
DU CCAS
Patrice SELLY

Acte rendu exécutoire

- Par transmission en Préfecture le :
- Et publication ou notification le :
- Mise en ligne sur le site Internet de la ville le :

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Session ordinaire – Séance du 09 AVRIL 2024

Délibération :
Affaire n°13
**CREATION DE POSTES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DU PARCOURS EMPLOI
COMPETENCE (P.E.C.)**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Saint-Benoît dûment convoqué le 09 avril 2024 à 16h30 par Monsieur Patrice SELLY, Président du CCAS, s'est assemblé sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**, siégeant en qualité de Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Nombre de membres en exercice : 13.

PRESENTS : 7

M. Patrice SELLY
M. Vincent TERGEMINA
M. Ruddy VOULAMA
Mme Catherine FONTAINE
M. Alain DIDELOT
Mme Marie Juliette ITEMA
Mme Olga VAULBERT

ABSENTS EXCUSÉS : 5

Mme Christelle HOAREAU
Mme Caroline DE FONDAUMIERE
M. Hans DIJOUX
M. Didier VIDOT
Mme Marie Michèle MARIAYE

ABSENTS: 1

M. Patrick DALLEAU

Secrétaire de séance : Monsieur Jean Fabien HOAREAU (Directeur du CCAS)

Mme Edwige DESCHAMP-SCHMITT représentante du *Comptable public* est présente.

Monsieur Patrice SELLY, Président du Centre Communal d'Action Sociale rappelle aux membres du Conseil d'Administration qu'afin de garantir le fonctionnement normal du CCAS concernant l'entretien des locaux, il pourra être nécessaire de recruter du personnel dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences (PEC) ; qui pour rappel a pour objet l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

La mise en œuvre du parcours emploi compétences repose sur :

- un emploi permettant de développer des compétences transférables ;
- un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours ;
- l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail ;
- l'attribution d'une aide de l'Etat, la somme restante est à la charge de l'établissement.

L'agent ainsi recruté est placé sous la responsabilité du Responsable des moyens généraux.

Il est donc nécessaire de créer les emplois PEC suivants :

POSTE D'AGENT D'ENTRETIEN EN CONTRAT PEC :

- Intitulé du poste : Agent d'entretien
- Contenu du poste : Nettoyage des locaux administratifs, Tri et évacuation des déchets courants, Contrôle de l'état de propreté des locaux, Entretien courant et rangement du matériel utilisé, Contrôle de l'approvisionnement en matériel et produits, Ouverture et fermeture des locaux, Sortir et rentrer les bac de collecte selon de calendrier de passage.
- Nombre de postes : 1
- Durée du contrat : 11 mois (Renouvelable selon modalités règlementaires)
- Durée hebdomadaire maximum de travail : 35 heures
- Rémunération : SMIC horaire (réévalué suivant le taux horaire applicable)

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :

- **d'approuver à l'unanimité la création du poste présenté dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences suivant les conditions présentées ;**
- **d'autoriser le Président ou son représentant à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement.**

Fait et délibéré en séance le 09 avril 2024

Jean Fabien HOAREAU
Secrétaire de séance



Patrice SELLY
Président du Centre Communal d'Action Sociale



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
PRÉSIDENT
DU CCAS
Patrice SELLY

Acte rendu exécutoire

- Par transmission en Préfecture le :
- Et publication ou notification le :
- Mise en ligne sur le site Internet de la ville le :

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Session ordinaire – Séance du 09 AVRIL 2024

Délibération :
Affaire n°14
MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Saint-Benoît dûment convoqué le 09 avril 2024 à 16h30 par Monsieur Patrice SELLY, Président du CCAS, s'est assemblé sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**, siégeant en qualité de Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Nombre de membres en exercice : 13.

PRESENTS : 7

M. Patrice SELLY
M. Vincent TERGEMINA
M. Ruddy VOULAMA
Mme Catherine FONTAINE
M. Alain DIDELOT
Mme Marie Juliette ITEMA
Mme Olga VAULBERT

ABSENTS EXCUSÉS : 5

Mme Christelle HOAREAU
Mme Caroline DE FONDAUMIERE
M. Hans DIJOUX
M. Didier VIDOT
Mme Marie Michèle MARIAYE

ABSENTS: 1

M. Patrick DALLEAU

Secrétaire de séance : Monsieur Jean Fabien HOAREAU (Directeur du CCAS)

Mme Edwige DESCHAMP-SCHMITT représentante du *Comptable public* est présente.

Monsieur Patrice SELLY, Président du Centre Communal d'Action Sociale rappelle aux membres du Conseil d'Administration qu' Lors du Conseil d'administration du CCAS en date du 25 février 2021, le tableau des effectifs du CCAS a été adopté. Celui-ci relève d'une obligation règlementaire conformément à l'article L313-1 du Code général de la fonction publique et à la loi n°94-1154 du 27 décembre 1994 et est essentiel en matière de gestion du personnel. Il permet également de suivre l'évolution de l'effectif du CCAS et tient compte de l'évolution de l'administration et de la réorganisation des services. Plusieurs paramètres amènent à faire évoluer le tableau : les recrutements, les départs, les reclassements, la suppression ou la création d'emplois permanents. Afin de faire correspondre le tableau des effectifs aux données actualisées, il est nécessaire de réaliser une mise à jour. A ce titre, la précédente délibération fixant le tableau des effectifs du CCAS est abrogée à compter de l'entrée en vigueur de la présente délibération.

Ce tableau mis à jour, tient compte :

de la création de l'emploi de Conseiller économique social et familial (C.A. du 30 novembre 2023) qui émerge au grade d'Assistant socio-éducatif ;

de la nécessité de renforcer le Service d'aide à domicile par la création de 2 postes supplémentaires d'agent social exerçant la fonction d'aide à domicile.

Ce tableau est présenté en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :

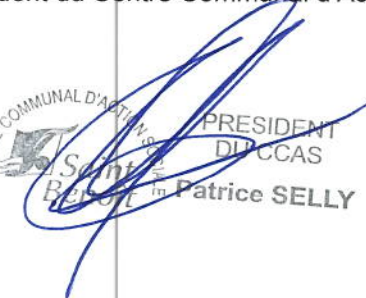
- d'approuver à l'unanimité le nouveau tableau des effectifs tel que présenté en annexe ;
- d'autoriser le Président ou son/sa représentant(e) à signer tout document s'y afférent.

Fait et délibéré en séance le 09 avril 2024

Jean Fabien HOAREAU
Secrétaire de séance



Patrice SELLY
Président du Centre Communal d'Action Sociale



Centre Communal d'Action Sociale
PRESIDENT
DU CCAS
Patrice SELLY

Acte rendu exécutoire

- Par transmission en Préfecture le :
- Et publication ou notification le :
- Mise en ligne sur le site Internet de la ville le :

TABLEAU DES EFFECTIFS DU C.C.A.S. DE ST-BENOIT - AVRIL 2024

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	ANCIEN EFFECTIF				NOUVEL EFFECTIF			
		Effectif créé	Effectif pourvu		Postes vacants	Effectif créé	Effectif pourvu		Postes vacants
			Titulaires	Non titulaires			Titulaires	Non titulaires	
FILIERE ADMINISTRATIVE (a)		22,00	6,00	10,00	6,00	22,00	6,00	10,00	6,00
* Attache	A	2,00	0,00		2,00	2,00	1,00		1,00
* Rectacteur principal 1ere classe	B	2,00	2,00		0,00	2,00	1,00		1,00
* Rectacteur principal 2eme classe	B	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
* Rectacteur	B	5,00	0,00	1,00	4,00	5,00	0,00	4,00	1,00
* Adjoint Administratif principal 1ere classe	C	1,00	1,00		0,00	1,00	1,00		0,00
* Adjoint Administratif principal 2e classe	C	3,00	3,00		0,00	3,00	3,00		0,00
* Adjoint Administratif	C	9,00	0,00	9,00	0,00	9,00	0,00	6,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (b)		10,00	1,00	6,00	3,00	10,00	1,00	6,00	3,00
* Technicien	B	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
* Agent de maitrise	C	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
* Adjoint technique principal de 1ere classe	C	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
* Adjoint technique principal de 2eme classe	C	1,00	1,00		0,00	1,00	1,00		0,00
* Adjoint technique	C	9,00	0,00	6,00	3,00	9,00	0,00	6,00	3,00
FILIERE SOCIALE (c)		15,00	0,00	8,00	7,00	18,00	0,00	13,00	5,00
* Assistant socio-Educateur 2eme CI (Assistant service social)	A	2,00	0,00		2,00	3,00	0,00		2,00
* Agent social principal de 1ere classe	C	1,00	0,00		1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
* Agent social principal de 2eme classe	C	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
* Agent social	C	12,00	0,00	8,00	12,00	14,00	0,00	12,00	2,00
FILIERE ANIMATION (d)		4,00	2,00	0,00	2,00	4,00	2,00	0,00	2,00
*Animateur	B	2,00	0,00		2,00	2,00	0,00		2,00
* Adjoint d'Animation principal 1ere classe	C	2,00	2,00		0,00	2,00	2,00		0,00
* Adjoint d'Animation principal 2eme classe	C	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
* Adjoint d'Animation	C	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL GENERAL (a + b + c + d)		51,00	9,00	24,00	18,00	54,00	9,00	29,00	16,00

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Session ordinaire – Séance du 09 AVRIL 2024

Délibération :
Affaire n°15
AIDE EXCEPTIONNELLE « OLYMPIADES DE LA JEUNESSE »

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Saint-Benoît dûment convoqué le 09 avril 2024 à 16h30 par Monsieur Patrice SELLY, Président du CCAS, s'est assemblé sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**, siégeant en qualité de Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Nombre de membres en exercice : 13.

PRESENTS : 7

M. Patrice SELLY
M. Vincent TERGEMINA
M. Ruddy VOULAMA
Mme Catherine FONTAINE
M. Alain DIDELOT
Mme Marie Juliette ITEMA
Mme Olga VAULBERT

ABSENTS EXCUSÉS : 5

Mme Christelle HOAREAU
Mme Caroline DE FONDAUMIERE
M. Hans DIJOUX
M. Didier VIDOT
Mme Marie Michèle MARIAYE

ABSENTS: 1

M. Patrick DALLEAU

Secrétaire de séance : Monsieur Jean Fabien HOAREAU (Directeur du CCAS)

Mme Edwige DESCHAMP-SCHMITT représentante du *Comptable public* est présente.

Monsieur Patrice SELLY, Président du Centre Communal d'Action Sociale rappelle aux membres du Conseil d'Administration que 8 bénédictins du Lycée Jean Claude FRUTEAU de Saint-Benoît doivent participer à la 2ème édition des Olympiades de la jeunesse de la SMLH (Société des Membres de Légion d'honneur). Cet évènement national a pour enjeu de diffuser les valeurs de solidarité, d'engagement et de dépassement de soi chez les jeunes français issus des départements de France métropolitaine et ultramarine :

- marquer les esprits de ces milliers de jeunes par des activités séduisantes et structurées en étroite collaboration avec les Jeux Olympiques et Paralympique 2024.
- brasser les profils et cultures mais aussi les générations,

Il s'agit pour ces jeunes de participer à :

- une compétition numérique qui dure 4 mois (entre janvier à mai 2024), via une plateforme de jeu accessible en permanence sur Internet,
- une compétition en présentiel organisée sur une journée au Stade Charléty (Paris 13ème) en mai 2024.

Afin d'aider ces jeunes bénédictins dans leurs déplacements et compte tenu des valeurs de solidarité et d'engagement portées par ce projet, il est proposé d'attribuer une aide financière de 100€ à chaque lycéen bénédictin devant y participer.

Un récapitulatif de l'évènement est présenté en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :

- **d'approuver à l'unanimité l'attribution des aides ainsi mentionnées ;**
- **d'autoriser le Président ou son/sa représentant(e) à signer tout document s'y afférent.**

Fait et délibéré en séance le 09 avril 2024

Jean Fabien HOAREAU

Secrétaire de séance



Patrice SELLY

Président du Centre Communal d'Action Sociale



Acte rendu exécutoire

- Par transmission en Préfecture le :
- Et publication ou notification le :
- Mise en ligne sur le site Internet de la ville le :

NOTRE OBJECTIF POUR 2024

La transmission des valeurs, savoirs, savoir-être et savoir-faire est au cœur de chaque activité.

RASSEMBLER

entre **2 500 et 3 000 jeunes lycéens** de toute la France et de l'étranger

STIMULER

des équipes de jeunes avec une **compétition numérique** et une **compétition physique**

PROMOUVOIR

avec nos **160 partenaires**, les valeurs de solidarité à travers le sport, les métiers, la culture, le handicap, etc.



En 2024, la Société des membres de Légion d'honneur organise la seconde édition de ce bel événement national qui s'inscrit dans ces valeurs profondes, à savoir **transmettre et faire rayonner les valeurs de notre pays**.

À travers cette rencontre, la SMLH souhaite faire vivre à près de 2 500 jeunes de toute la France (mais aussi de quelques pays étrangers) un moment fort, destiné à leur assurer que :

- la France est belle ;
- la France leur appartient ;
- leurs anciens sont bien derrière eux pour préparer l'avenir.